

**RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****LE MAIRE INFORME**

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune de MERVILLE, il est procédé à un appel à candidatures pour la désignation des membres nommés par le Maire.

Conformément aux dispositions des articles L.123-6 et R.123-7 à R.123-15 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'administration du CCAS comprend, outre le Maire qui en est Président de droit, des membres élus par le Conseil municipal et des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature pour représenter les catégories suivantes :

- Représentants **des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,**
- Représentants **des associations personnes âgées et de retraités,**
- Représentants **des associations familiales,**
- Représentants **des associations de personnes handicapées.**

Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

Pour être recevable, les candidatures doivent concerner des personnes :

- **Dûment mandatées par l'association** pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social **dans la commune ;**
- Qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CCAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS ;
- Qui ne sont pas membres du conseil municipal.

Délai impératif

Les listes de personnes présentées par les associations concernées devront parvenir à Madame le Maire au plus tard le 12 avril 2026 sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remis à la direction générale à l'adresse directiongenerale@ville-merville.fr.

Les membres nommés seront désignés par arrêté du Maire, en veillant à assurer une représentation équilibrée des différents secteurs d'intervention sociale.

Fait à Merville, le 23 mars 2026
Martine LORPHELIN
Maire

Affiché le 25-03-2026
Martine LORPHELIN
Maire

